

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Chaque année les inscriptions scolaires se déroulent sur deux périodes : de mi-janvier à mi-avril pour une première inscription, et de mi-mars à début juin pour ceux intégrant la première année d'école élémentaire (CP).



Chaque année, les inscriptions scolaires se déroulent sur deux périodes :

- > Les inscriptions en maternelle (1^{ère} année de scolarisation) se déroulent de mi-janvier à mi-avril.
- > Pour l'entrée au CP, une réinscription scolaire est nécessaire pour tous les enfants de maternelle admis en Cours Préparatoire. Cette nouvelle inscription s'effectue de mi-mars à début juin.

Pôle 2 ans :

Les groupes scolaires Paul-Langevin, Jean-Zay et Henri-Wallon garantissent l'accueil des enfants de 2 ans au sein d'une classe de 22 élèves. Cette structure est réservée aux enfants nés en 2019 (1^{er} semestre) et domiciliés dans les secteurs concernés.

Modalités d'inscription :

Les dates des inscriptions sont annoncées par voie d'affichage, sur le site internet et dans le magazine « A Fontenay ». Les inscriptions se font à la Caisse des écoles (Aile est), sur présentation des documents ci-dessous :

- > livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant ;
- > carnet de santé ou certificats de vaccinations ;
- > justificatif de domicile (quittance de loyer, de gaz ou d'électricité, bail ou contrat de location) ;
- > pour les parents séparés ou divorcés, un justificatif (ordonnance de jugement ou de résidence séparée)

HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94125 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**